



**Connaître** **Comprendre**  
**Enquêter** **Rêver** **les Enjeux**  
**Observer** **DE MON ENVIRONNEMENT**



## I – CONTEXTE ET ORIGINE DU DISPOSITIF

Agir positivement en faveur du maintien de la biodiversité n'est pas uniquement l'affaire des spécialistes et des amateurs de nature. La protection de la biodiversité passe aussi par l'appropriation de ces enjeux par la population. Les Ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale ainsi que les Régions ou les Départements mettent ainsi en place des actions sur les territoires pour sensibiliser les citoyens à leur environnement.

En 2013, un partenariat entre le Conseil Général des Deux Sèvres et les services de l'Éducation Nationale donne le jour au dispositif ECORCE pour Enquêter, Connaître, Observer, Rêver et Comprendre les Enjeux de la biodiversité.

Des classes de 6<sup>ème</sup> et de CM2 se sont vues confier des problématiques en lien avec la biodiversité et leur environnement proche. Elles sont sorties sur le terrain et ont mené des investigations, encadrées par des animateurs spécialisés. Les résultats de ces travaux ont été formalisés sur des affiches et un blog. Une rencontre finale entre tous les participants s'est tenue à Chizé en mai 2014. Il s'agit à présent de généraliser cette démarche sur toute l'Académie du Poitou-Charentes, voire au-delà.



© C. Brunet

## II - PRINCIPES DU DISPOSITIF ACADEMIQUE

### ► Une démarche partenariale



© C. Brunet



© C. Moinard

Le dispositif proposé fera l'objet d'un **partenariat** entre :

- le Rectorat de l'académie de Poitiers et les directions départementales ;
- Canopé Poitou-Charentes (centre de ressources pédagogiques) ;
- les services de la Région Poitou-Charentes, les services des Conseils Départementaux ;
- des communes ou communautés de communes ;
- des entreprises locales, nationales ou internationales ;
- des associations dédiées à la protection et l'étude de l'environnement comme le Graine Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, l'Ifrée, l'ORE (Observatoire Régional de l'Environnement) et de nombreuses autres.



### ► Proposer une action commune école-collège-lycée

© C. Moinard

Mettre en relation des classes de primaire, de collège et de lycée pour confronter les points de vue : on implique ainsi un grand nombre d'établissements et donc d'élèves. Leurs parents et plus généralement le grand public seront sensibilisés.

Des échanges avec des établissements étrangers seront recherchés. Des contacts existent avec la Pologne, la Chine et l'Amérique du Nord. Les élèves pourraient ainsi croiser les approches et les représentations.



Vidéoconférence avec le collège polonais de Bialowesa.

### ► Impliquer les jeunes de la région par la résolution de questionnements sur les enjeux de leur territoire.

Une même **question** est proposée ou choisie par les classes. Elle s'ancre dans le quotidien des élèves, leur environnement proche, leurs habitudes de vie, leurs produits de consommation courante, ...

Des **sorties** amènent à découvrir l'environnement des élèves. Il y a également des échanges avec des partenaires (éducateurs à l'environnement, scientifiques, professionnels, techniciens, élus, ...). Le but est de rendre la démarche concrète et de montrer qu'elle est plus qu'un simple sujet d'étude scolaire, mais bien une préoccupation citoyenne.



© Pascal © JLPC



© Aggloniort



© L. Allorge



© F. Guinefoleau

## ► Favoriser la rencontre avec les acteurs locaux – Agir ensemble

La **démarche partenariale**, le principe de participation sont intrinsèques à l'éducation au développement durable. De nombreux **acteurs locaux** pourront participer à l'élaboration du projet, apporter une caution scientifique et/ou proposer des interventions auprès des élèves.

De nombreuses entreprises ont un impact sur l'environnement et mènent une réflexion pour le minimiser. Le dispositif ECORCE cherchera à faire participer des élèves aux **actions des entreprises et des collectivités sur les territoires**. Ce pourra être :



© C. Brunet

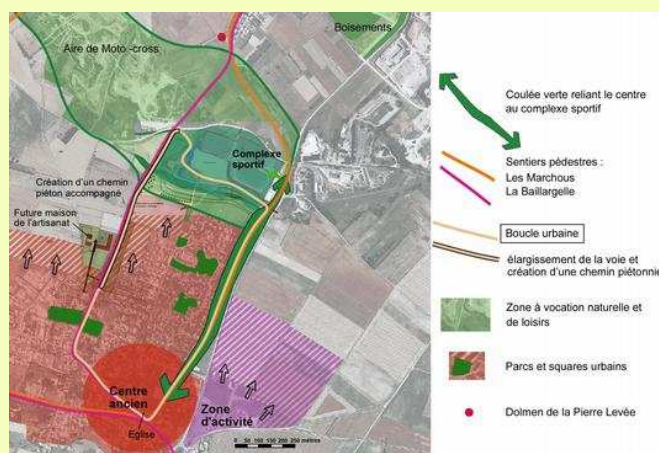
Mare pédagogique sur l'école de la Couronne.

- des études d'actions compensatoires ;
- des aménagements des espaces verts sur les sites des entreprises ou des établissements ;
- des réflexions sur les usages des produits commercialisés par les entreprises ou consommés dans les familles ;
- des études sur les impacts des activités industrielles sur l'environnement.

Le but n'est pas de désigner un responsable, mais plutôt de mettre en avant des prises de conscience et des réflexions autour d'actions sur la biodiversité.

Les partenariats avec les entreprises ou les collectivités pourront revêtir plusieurs formes :

- déplacement sur site pour comprendre le fonctionnement local et les actions réalisées ;
- accueil de professionnels dans les classes pour des échanges, des débats ;
- fournitures de données permettant de lancer des réflexions et échanges par mail ;
- participation à des réflexions sur divers aménagements (espaces verts, réhabilitations de sites, communication sur des actions, ...



© ONF



## ► Un temps fort pour clôturer l'année

Chaque classe partagera ses investigations et conclusions via un blog dédié et produira un **poster** résumé.

Les élèves participeront en fin d'année à des " **Rencontres Écorce** ". Ces journées leur permettront de découvrir d'autres problématiques via des ateliers menés par des animateurs. Les élèves pourront également partager leurs actions au cours d'un " **marché de connaissances** " ouvert au grand public.

L'organisation de ces rencontres se fera en lien avec les différents partenaires du projet qui pourront y être présents (collectivités, associations, entreprises).



© ECORCE